

Image not found or type unknown



Sous sol aménagé en studio

Par **Madame F**, le **18/01/2015** à **20:23**

Bonjour,

Habitant dans un pavillon j'ai aménagé une partie de mon sous sol en studio, que j'ai loué et déclaré aux impôts. Les impôts fonciers étant trop élevé, lorsque le studio n'est pas occupé, je dois également payer les impôts locaux. Je souhaiterais donc ne plus louer le studio, et détruire le studio pour occupé cette partie de mon logement, en cave. Pensez vous qu'il est possible de le faire vis à vis des impôts?

Merci à tous pour vos futurs témoignages.